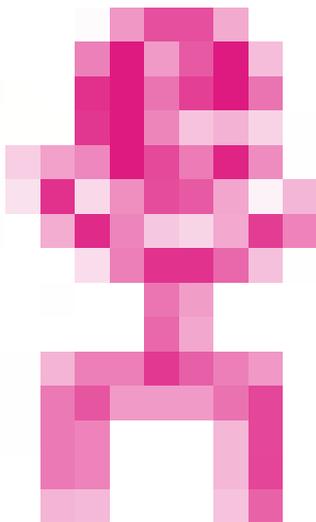


<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4111>



Stage syndical sur nos métiers

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : vendredi 24 février 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

« Les enseignants, loin d'être à l'abri de leur fonction sont désormais parmi les salariés les plus atteints dans leur travail. » (Yves Clot, CNAM)

Une enquête du Ministère (2008) révèle que 67 % des collègues se trouvent directement concernés par le malaise enseignant et que 27 % envisagent de changer d'activité. L'enseignement n'est pas épargné par la crise de réalisation du travail. Le désarroi s'installe : « je ne sais plus ce que je fais » est un témoignage en forme d'aveu qui revient souvent dans les études de chercheurs.

La toute récente publication de l'enquête du carrefour santé social initié par la MGEN auquel a participé la FSU décrit de façon alarmante la situation au travail des enseignants : un agent sur 7 est en situation d'épuisement professionnel.

Ces deux enquêtes dévoilent deux entrées pour parler du métier enseignant et de ses difficultés :

– Qu'est-ce qui se joue au plus profond de l'activité de chacun en matière de bien-être, d'équilibre ou de pathologie du travail ?

– Quelles sont les modifications qui transforment notre environnement de travail et comment les personnels y font face ?

Les dernières années ont vu se succéder les réformes concernant à la fois les structures, les programmes, les formes d'évaluation et ce à tous les niveaux. Ces réformes multiplient les injonctions, les tâches et transforment notre activité. Elles nous tombent dessus, nient notre expertise professionnelle, ont parfois des effets délétères sur notre santé.

Partant de ce constat, l'enjeu est bel et bien maintenant de trouver des prolongements dans l'activité syndicale pour ne pas s'enfermer dans la déploration et construire des réponses aux injonctions institutionnelles et élaborer des revendications.

La section académique du SNES-FSU vous invite à participer nombreux au stage syndical du jeudi 12 avril.

Le SNES-FSU participe à la prise en charge des frais de déplacement et de repas des collègues syndiqués.

L'autorisation d'absence doit être envoyée à votre établissement avant le 12 mars.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/rtf-a14e8.svg>

Programme et modèle d'autorisation d'absence